

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de Conseillers

|             |   |
|-------------|---|
| en exercice | 9 |
| présents    | 5 |
| Votants     | 7 |
| procuration | 2 |

L'an deux mil vingt-quatre le vendredi 21 juin, le Conseil Municipal de VALLORCINE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal 13 juin 2024

|                                                                                                                                    |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Objet</b>                                                                                                                       |
| <b>N° 24/04/11</b>                                                                                                                 |
| <b>Echanges des parcelles cadastrées section n° 5041 et 5045 contre les parcelles cadastrées section A n°700, 701, 702 et 5015</b> |

|                             |                                                                                                                                      |
|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Présents</b>             | Monsieur Jérémy VALLAS, Monsieur Jean-François DESHAYES, Monsieur Gérard BURNET, Monsieur François COUTAGNE, Madame Maryvonne ALVARD |
| <b>Représentés</b>          | Madame Audrey PENIN donne pouvoir à M. Jérémy VALLAS, Madame Dominique ANCEY donne pouvoir à M. Gérard BURNET                        |
| <b>Absents excusés</b>      | Mesdames Guyonne FOURNIER, Rachel ROUSSET, Audrey PENIN et Dominique ANCEY                                                           |
| <b>Secrétaire de séance</b> | Madame Maryvonne ALVARD                                                                                                              |

Monsieur le maire rappelle le projet de sécurisation de la RD1506 au centre village.

Afin de régulariser les emprises de ces aménagements, il convient d'effectuer un échange de parcelles entre les Consorts ANCEY Elisabeth et Guy et la commune de Vallorcine.

Les parcelles cadastrées section A n°5041 et 5045 situées au lieu-dit le Bette, d'une contenance respective de 1m<sup>2</sup> et de 25m<sup>2</sup>, sont propriétés des consorts ANCEY Elisabeth et Guy, ces dernières ont été estimées à 7 800.00€ pour l'ensemble.

Les parcelles cadastrées section A n°700, 701 et 702 situées au lieu-dit le Mollard et n°5015 située au lieu-dit le Bette, d'une contenance respective de 635m<sup>2</sup>, 188m<sup>2</sup>, 333m<sup>2</sup> et 50m<sup>2</sup>, sont propriétés de la commune de Vallorcine, ces dernières ont été estimées à 7 800.56€ pour l'ensemble.

Le Maire, propose au Conseil Municipal, d'échanger ces parcelles. Cet échange se fera sans soulte et les frais afférents seront à la charge de la commune.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité :**

- **APPROUVE** l'échange de parcelles tel que défini ci-dessus,
- **APPROUVE** que cet échange se fera sans soulte,
- **APPROUVE** que les frais afférents à cet échange sont à la charge de la commune ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cet échange.

Ainsi fait et délibéré,  
Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,  
**Maryvonne ALVARD**



Acte certifié exécutoire le : 02/07/2024  
Télétransmis en Préfecture le : 02/07/2024  
Notifié ou publié le : 02/07/2024

Le Maire,  
**Jérémy VAL**



Envoyé en préfecture le 02/07/2024  
Reçu en préfecture le 02/07/2024  
Publié le  
ID : 074-217402908-20240621-24\_04\_11-DE

S<sup>2</sup>LO

**La présente délibération est transmise à :**  
Monsieur le Sous-Préfet de Bonneville  
Madame le Trésorier de Sallanches